



Sous le haut parrainage du Ministère de l'Économie
Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

COLLOQUE SUR LE NOUVEAU CODE TOGOLAIS DE LA MARINE MARCHANDE 7ANS APRES : BILAN, ENJEUX ET PERSPECTIVES NOUVELLES



02 & 03 Novembre 2023 à l'Auditorium de l'Université de Lomé

PROGRAMME OFFICIEL

Organisé par :



Association Togolaise de Droit Maritime

Avec la collaboration de :



SCP TOBLE & ASSOCIES
Société d'Avocats

Jeudi, 02 novembre 2023 | Jour 1**Ouverture du Colloque**09h00 - 09h40 ————— **Cérémonie officielle d'ouverture****Propos Introductifs**

Komlanvi Issifou AGBAM, Chercheur en droit privé à l'Université Laval (Canada) et à Nantes Université (France); Chargé d'enseignements; Président de l' Association Togolaise de Droit Maritime et Président du Comité d'organisation du colloque.

Gagnon Yawo TOBLE, Avocat, Associé-Gérant de la SCP TOBLE & Associés.

Kuassi DECKON, Professeur titulaire des Universités du Togo, Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Lomé; Président du Comité scientifique du colloque.

Edem Kokou TENGUE, Ministre de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière.

09h40 - 10h05 ————— **Photo de famille**10h05 - 10h30 ————— **Pause café**10h40 - 11h30 **Keynote : Port Autonome de Lomé et Port sec**

Les atouts économiques du Port Autonome de Lomé : retour de l'A2PL, Abdoul-Razak DERMAN, Secrétaire Général de l'Alliance pour la Promotion du Port de Lomé (A2PL).

Le Port sec de Lomé en quelques chiffres, Dominique NYAZOZO, Président de l'Association Togolaise pour la Logistique (ATLOG), Directeur du Port sec de la Plateforme Industrielle d'Adétikope (PIA).

11h30 – 12h30

Panel I.**Exploitation portuaire et compétence de l'État du port dans le Code togolais de la marine marchande.**

Modération : Abidé Marie-Florence AKATA, Juriste – diplômée du Centre de droit maritime et océanique de Nantes Université, Support projets maritimes et portuaires à Africa Consulting Leaders.

La stabilité de la situation juridique des investisseurs privés sur le domaine public portuaire : une chance pour un meilleur rayonnement du Port Autonome de Lomé, Aba SEKA, Docteur en Droit, Juriste portuaire et maritime, Expert en droit de la domanialité portuaire.

L'évolution du statut portuaire togolais : une chance pour le développement du Port Autonome de Lomé, Khalifa Ababacar KANE, Docteur en droit privé, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal), spécialiste du droit portuaire.

Les ports togolais à travers les brumes du droit, Robert REZENTHEL, Docteur en droit, Avocat au barreau de Montpellier, Ancien Secrétaire général du Port de Dunkerque.

Statut juridique de la Plateforme Internationale d'Adétikopé : entrepôt ou terminal ? Guy-Sylvère YOBOUET, Directeur Juridique et Fiscal de la Plateforme Industrielle d'Adétikope.

Quels outils numériques pour le développement des ports en Afrique ? Philippe BOCCO, PDG Africa Consulting Leaders, Directeur du Centre de Formation de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC).

Le contrôle par l'État du port : le cadre juridique international et son opérationnalisation par le Port Autonome de Lomé, Kristin BARTENSTEIN, Professeure titulaire en Droit, Université Laval (Canada) et Kokougan Désiré AGBAVON, Chercheur en droit social des gens de mer à l'Université Laval (Canada) et à l'Université du Littoral (France), Chargé d'enseignements.

12h30 – 13h00

Débat suivi de pause déjeuner

14h30 - 15h45

Panel II.

Le transport de marchandises par voie maritime dans le Code togolais de la marine marchande

Modération : Komlanvi AGBAM, Chercheur en droit privé à l'Université Laval (Canada) et à Nantes Université (France), Chargé d'enseignements.

La responsabilité du transporteur maritime dans le Code togolais de la marine marchande, Kuassi DECKON, Professeur titulaire des Universités du Togo, Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Lomé.

Le cadre juridique du transport multimodal, Martin NDEDE, Professeur titulaire des Universités, Directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique de Nantes Université.

La dématérialisation des documents de transport maritime : quelle place pour la blockchain ? Charlaïne BOUCHARD, Professeure titulaire, Université Laval (Canada), Titulaire de la Chaire de recherche sur les contrats intelligents et la chaîne de blocs.

Contrat de transport maritime sous connaissance: quelle utilité pour la blockchain? Reza MORADINEJAD, Professeur agrégé, Université Laval (Canada), spécialiste des NTIC et des contrats intelligents.

Étude comparée du Code togolais de la marine marchande de 2016 et du Code CEMAC de la marine marchande de 2012, Gaston NGAMKAN, Avocat, Président fondateur de l'Association Camerounaise de Droit maritime, Docteur en droit et spécialiste de droit maritime et des transports.

La responsabilité du commissionnaire de transport dans le Code togolais de la marine marchande, Amito Akpéné KPEGBA, Avocate associée à la SCP Eli & Pierre.

15h45 - 16h15

_____ Débat

16h20 – 17h20

Panel III.**Gens de mer et droit du travail**

Modération : Kokougan Désiré AGBAVON, Chercheur en droit social des gens de mer à l'Université Laval (Canada) et à l'Université du Littoral (France), Chargé d'enseignements.

Le cadre juridique international du travail des gens de mer (les conventions OIT) : une présentation synoptique, Patrick CHAUMETTE, Professeur émérite à la Faculté de droit de Nantes Université.

Réflexions sur le Code togolais de la marine marchande au regard de la mise en œuvre de la Convention du travail maritime de 2006, Ibrahima Fedior DIA, Chercheur en droit social des gens de mer à Nantes Université et à l'Université Assanne Seck de Ziguinchor, Chargé d'enseignements.

Articulation du nouveau Code du travail et les règles du Code de la marine marchande de 2016, Komi WOLOU, Professeur titulaire des Universités du Togo, Doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Lomé.

Les spécificités du droit social des gens de mer dans le Code togolais de la marine marchande, Godwin AMENYINU, Docteur en droit privé, spécialiste du droit du travail, Conseil juridique Afrique à Inter-Con Security Systems Inc.

Le travail maritime au Togo : quels droits spécifiques pour les femmes ? Akuélé Yevona ADANLETE LAWSON, Directrice commerciale du Port Autonome de Lomé, Présidente Continentale de WIMAFRICA.

17h20 – 17h50

Débat

Vendredi, 03 novembre 2023 | Jour 2

09h00 – 10h00

Panel IV.**Modes de règlement des différends dans le Code de la marine marchande****Modération :** Karel Osiris DOGUE, Docteur en droit, Arbitre et Médiateur agréé.**L'arbitrage dans le Code togolais de la marine marchande, Ayélé GBADOE-DECKON,** Arbitre et Avocate au barreau du Togo, membre du conseil supérieur du CIAM.**Jurisprudence arbitrale maritime et /ou jurisprudences arbitrales maritimes, Philippe DELEBECQUE,** Professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Paris I, Président de la Chambre d'arbitrage maritime de Paris, Président de l'Association française de droit maritime.**L'arbitrage maritime institutionnel : découverte du Centre International d'Arbitrage et de Médiation de Lomé, Martial AKAKPO,** Docteur en droit, Associé gérant, SCP Martial AKAKPO & Associés, Secrétaire permanent du CIAM.

10h05 – 10h55

Débat et pause-café

11h00 – 12h00

Panel V.**Les assurances maritimes au Togo****Modération :** Isaac SOYIZOU, chercheur en arbitrage maritime, Université de Bordeaux.**La pratique et le marché des assurances maritimes au Togo, José Kwassi SYMENOUEH,** Président Directeur Général de La Protectrice Assurances.**Quelles assurances dans le cadre d'un transport conteneurisé multimodal ? Antoine LUQUIAU,** Président ADAM-Assurances (Bordeaux).**L'assurance des nouveaux risques et le Code togolais de la marine marchande de 2016, Patrice EDORH-KOMAHE,** Docteur en droit, spécialiste des assurances maritimes, Élève-avocat.

12h05 - 13h55

Débat et déjeuner

14h00 - 15h00

Panel VI.

Lutte et prévention contre la pollution marine

Modération : Kasséré Afo SABI, Enseignant chercheur à l'Université de Lomé.

La lutte et la prévention contre la pollution marine dans la Convention de Montego Bay : où en est le Togo ? Kossivi HOUNAKE, Professeur titulaire des Universités du Togo, Directeur de l'Institut des Métiers de la Mer.

Le transport par voie maritime des déchets dangereux, Ismaël KONÉ, Docteur en Droit maritime à Nantes Université, spécialiste des questions de pollution marine.

La part du plastique dans la pollution marine. Que prévoit le Code togolais de la marine marchande ? Maliza-Leleng ALI, Docteur en droit public, Université de Poitiers, spécialiste du droit international de la mer.

15h00 - 15h20

Débat

15h25 - 15h45

Panel VII.

Défis et problématiques liés à la pêche dans le Code togolais de la marine marchande

Modération : Ghislain Komlanvi AMENOUGLO, Avocat stagiaire à la SCP Toble Associés

Droit des pêches et crises de ressources halieutiques au Togo, Ampah JOHNSON-ANSAH, Enseignant chercheur à l'Université de Lomé.

Quelle protection des acteurs de la pêche et quelle gestion de l'activité de pêche au Togo? Abdou-Derman ADAM MOUHAMODOU, Secrétaire général du Syndicat National des Pêcheurs du Togo.

16h20 – 17h10

Panel VIII.

Action de l'Etat en mer, répression des infractions en mer et Code de la marine marchande

Modération : Shamsidine Adjita, Maître de conférences agrégé, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lomé.

Typologie des infractions constatées dans l'espace maritime togolais et mécanismes de répression de la criminalité maritime en droit togolais, TOITRE Labékoua, Substitut du Procureur de la République.

Le cadre juridique des activités des gardes armés embarqués au Togo, Koffitsè HONKOU, Capitaine de corvette, Commissaire de la marine.

Répression des infractions maritimes contenues dans le Code togolais de la marine marchande de 2016 : entre dissuasion ou complaisance, Kadanga Eshohanam KAO, Chef division législation et réglementation au Haut conseil pour la mer, représentant du Ministre conseiller à la mer.

17h20 – 17h55

Panel IX.

Vente et saisie des navires dans le Code togolais de la marine marchande

Modération : Émilie AZIBLI WOLOU, Avocate associée à la SCP Toble & Associés.

La juridiction compétente en matière de saisie conservatoire de navire et les difficultés procédurales liées à la vente judiciaire de navire saisi, Akuatse Koudzo AMEGNON, Président du tribunal de commerce de Lomé.

L'inscription et la conservation des hypothèques maritimes dans le Code togolais de la Marine Marchande, Theo BITHO, Avocat au Barreau de Paris, fondateur du Cabinet BITHO LAW, Cabinet d'Avocat d'Affaires.

La saisie conservatoire des navires : l'expérience française, Béatrice FAVAREL, Avocate, Arbitre maritime.

18h00

Rapport de synthèse et mots de remerciements, Akodah AYEWOUDAN

La modération générale du colloque est assurée par Me **Moamar Tidjani**, Avocat chez AQUEREBURU & PARTNERS, Avocat au barreau du Québec, ancien Avocat au barreau de Paris.

PARTENAIRES



Lomé Container Terminal S.A.



Port Autonome
de Lomé



SCP TOBLE & ASSOCIES
Société d'Avocats



BARREAU DU GABON
CABINET d'ALMEIDA



SCP ELI & PIERRE
Société d'Avocats



Africa Consulting Leaders



Ciam
CENTRE INTERNATIONAL
D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION
Maritime & Financier



ISDI
ECOLE SUPERIEURE DE DROIT

